



# Assemblée générale

Distr. limitée  
16 mai 2024  
Français  
Original : anglais

## Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement

### Quatorzième session

New York, 20-22 et 24 mai 2024

Point 8 de l'ordre du jour

### Adoption du rapport

## Projet de rapport

*Rapporteur* : M. Issa Idowu **Olanrewaju** (Nigéria)

### I. Organisation de la session

#### A. Ouverture et durée de la session

1. Le Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement a tenu sa quatorzième session de travail au Siège de l'Organisation des Nations Unies, du 20 au 22 mai et le 24 mai 2024. Il a tenu \_\_ séances.
2. La session a été ouverte par le Président temporaire du Groupe de travail, le Directeur chargé de la Division du développement social inclusif du Département des affaires économiques et sociales, John Wilmoth.

#### B. Participation

3. Les représentantes et représentants de \_\_ États Membres de l'Organisation des Nations Unies ont participé à la session. Étaient également présents des représentantes et représentants d'organismes des Nations Unies et des observatrices et observateurs d'organisations intergouvernementales et d'organisations non gouvernementales. On trouvera la liste des participants à l'adresse suivante : <https://social.un.org/ageing-working-group/fourteenthsession.shtml>.

#### C. Élection du Bureau

4. À sa 1<sup>re</sup> séance, le 20 mai, le Groupe de travail a passé en revue les nominations concernant son bureau et élu par acclamation Ricardo Ernesto Lagorio (Argentine) Président ; Maria Roseny Fangco (Philippines), Tomáš Grünwald (Slovaquie) et Béatrice Maillé (Canada) à la vice-présidence ; et Issa Idowu Olanrewaju (Nigéria) Rapporteur.



5. La composition du Bureau de la quatorzième session du Groupe de travail était la suivante :

*Président :*

Ricardo Ernesto Lagorio (Argentine)

*Vice-Présidence :*

Maria Roseny Fangco (Philippines)

Tomáš Grünwald (Slovaquie)

Béatrice Maillé (Canada)

*Rapporteur :*

Issa Idowu Olanrewaju (Nigéria)

## **D. Ordre du jour et organisation des travaux**

6. À sa 1<sup>re</sup> séance, le Groupe de travail a examiné et adopté son ordre du jour provisoire, publié sous la cote [A/AC/278/2024/1](#). L'ordre du jour se lit comme suit :

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Participation des institutions nationales de défense des droits humains aux travaux du Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement.
4. Participation des organisations non gouvernementales aux travaux du Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement.
5. Mesures visant à mieux promouvoir et protéger les droits humains et la dignité des personnes âgées.
6. Suite à donner à la résolution [78/177](#) : mesures visant à mieux promouvoir et protéger les droits humains et la dignité des personnes âgées : pratiques optimales, enseignements tirés de l'expérience, dispositions qui pourraient figurer dans un instrument juridique multilatéral et recensement des domaines et des questions pour lesquels il est nécessaire de prendre des mesures de protection supplémentaires.
7. Questions diverses.
8. Adoption du rapport.

7. À la même séance, le Groupe de travail a examiné et approuvé le projet d'organisation des travaux de sa quatorzième session, qui avait été présenté dans le document [A/AC.278/2024/CRP.1](#).

## **E. Participation des institutions nationales de défense des droits humains aux travaux du Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement**

8. À sa 1<sup>re</sup> séance, le Groupe de travail a été informé de la participation de 15 institutions nationales des droits humains aux travaux de sa quatorzième session, conformément à la décision 7/1 sur les modalités de participation de ce type d'institutions (voir [A/AC.278/2016/2](#), par. 10).

## **F. Participation des organisations non gouvernementales aux travaux du Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement**

9. À sa 1<sup>re</sup> séance, le Groupe de travail a décidé que les 10 organisations non gouvernementales ci-après pourraient participer à ses travaux :

Alzheimer's Disease Association of Nigeria (ADAN)

Centre for Human Rights and Development Mongolia (CHRD)

Congress of Union Retirees of Canada (CURC)

COSCO Seniors Health and Wellness Institute

Fundación Iberoamericana de Derechos Humanos de las Personas Mayores

Geriatric Society of Nepal (GSN)

Independent Living and Graceful Aging (ILAGA) Yohan's Vimukthy International (YVI)

United Way British Columbia

65+Yaşlı Hakları Derneği

Global Initiative on Ageing – GIA

## **G. Documentation**

10. La liste des documents dont le Groupe de travail était saisi à sa quatorzième session peut être consultée à l'adresse : <https://social.un.org/ageing-working-group/fourteenthsession.shtml>.

## **II. Mesures visant à mieux promouvoir et protéger les droits humains et la dignité des personnes âgées**

11. Le Groupe de travail a examiné le point 5 de l'ordre du jour à ses \_\_\_<sup>e</sup> séances, le \_\_\_, et y a consacré un débat général.

12. À sa 1<sup>re</sup> séance, le Groupe de travail a entamé le débat général sur ce point et \_\_\_.

[à compléter]

**III. Suite à donner à la résolution 78/177 : mesures visant à mieux promouvoir et protéger les droits humains et la dignité des personnes âgées : pratiques optimales, enseignements tirés de l'expérience, dispositions qui pourraient figurer dans un instrument juridique multilatéral et recensement des domaines et des questions pour lesquels il est nécessaire de prendre des mesures de protection supplémentaires**

13. Le Groupe de travail a examiné le point 6 de l'ordre du jour à ses \_\_\_<sup>e</sup> séances, le \_\_\_, et y a consacré des débats interactifs.

14. À sa \_\_\_<sup>e</sup> séance, le Groupe de travail a entamé le débat interactif sur ce point et \_\_\_.

[à compléter]

**IV. Questions diverses**

**Débat sur la voie à suivre**

15. Le Groupe de travail a examiné le point 7 de l'ordre du jour à ses \_\_\_<sup>e</sup> séances, le \_\_\_.

[à compléter]

**V. Résumé des points clés du débat, établi par le Président**

16. À sa \_\_\_<sup>e</sup> séance, le \_\_\_ mai, le Groupe de travail a examiné et décidé de faire figurer, dans le rapport sur les travaux de la session, un résumé des points clefs des débats établi par le Président, lequel est reproduit ci-après.

[à compléter]

**VI. Adoption du rapport**

17. À sa \_\_\_<sup>e</sup> séance, le \_\_\_ mai, le Groupe de travail a été informé que le résumé du Président sur les principaux points de la quatorzième session de travail serait établi ultérieurement par le Secrétariat en collaboration avec le Bureau et figurerait dans le rapport.

18. À sa \_\_\_<sup>e</sup> séance, le \_\_\_ mai, le Groupe de travail a adopté le projet de rapport sur sa quatorzième session de travail, publié sous la cote \_\_\_.

\_\_\_\_\_